

## Faits saillants – budget 2024



### Évaluation foncière

Au dépôt du rôle 2024, l'évaluation foncière totale de la municipalité s'élève à 86 698 300 \$. La valeur moyenne d'une résidence se situe à 134 183 \$.

### Administration générale

Les dépenses en administration générale seront plus élevées que ce qui était prévu en 2023 :

- Une réserve a été prévue pour les frais de services juridiques, comme il y a présentement deux dossiers municipaux devant les tribunaux.
- Le coût des assurances est passé de 27 143 \$ à 29 577 \$.
- Le contrat de la directrice générale a été modifié : le nombre d'heures hebdomadaire passera de 35 heures à 37.5 heures, ce qui représente de façon plus juste le nombre d'heures réellement travaillées.
- Un montant de 5 000 \$ a été prévu pour refaire l'analyse de la valeur des bâtiments municipaux assurés par la firme SPE valeurs assurables. Cet exercice avait été fait il y a environ 10 ans. Il est important de connaître le coût réel de reconstruction des bâtiments pour assurer une couverture adéquate en cas de sinistre.
- Les frais de vérification comptable pour les états financiers annuels passeront de 7 125 \$ à environ 11 000 \$.

La quote-part payable à la MRC de Bécancour passera de 88 906 \$ à 90 599 \$. Le budget total de la MRC de Bécancour fera un bond d'environ 4 % pour l'année 2024.

### Sécurité publique

La quote-part à la Sûreté du Québec passera de 58 867 \$ à 62 988 \$, une hausse de 7 %.

Ensuite, la quote-part versée à la MRC de Bécancour pour le service de sécurité incendie régional passera de 95 843 \$ à 93 382 \$. Le budget total du service incendie a subi une hausse de 4 %, mais considérant notre richesse foncière qui a moins progressé que d'autres municipalités en 2023, nous subissons une baisse au lieu d'une augmentation.

Concernant l'entente avec la municipalité de Lotbinière pour les pinces de désincarcération, les coûts seront de 650 \$ pour l'année 2024.

La taxe « à la porte » pour la SQ passera de 83.86 \$ à 89.22 \$ et la taxe calculée selon l'évaluation passera de 0.0340 \$ à 0.0363 \$ au 100\$ d'évaluation.

Concernant la taxe pour les incendies « à la porte », elle passera de 117.80 \$ à 106.92 \$ et la taxe calculée selon l'évaluation passera de 0.0478 \$ à 0.0435 \$ au 100\$ d'évaluation.

### **Voirie et transport**

Au moment de dresser les prévisions budgétaires pour l'année 2024, nous attendons une réponse du gouvernement du Québec pour quelques demandes de subventions :

<b>Programme d'aide financière</b>	<b>Travaux</b>	<b>Montant</b>
Programme d'aide à la voirie locale Volet : soutien Taux d'aide : 70 %	Rechargement de la route Pins secs	198 296 \$
Programme d'aide à la voirie locale Volet : accélération Taux d'aide : 70 %	Réfection du pavage dans une section du rang St-Alphonse	882 192 \$
Fonds de la sécurité routière Taux d'aide : 80 %	Ajout de deux radars pédagogiques sur la route 265	17 750 \$

Encore cette année, les hausses des coûts de carburant vont avoir un impact direct sur nos contrats de déneigement et d'entretien des terrains municipaux. Comme notre contrat de déneigement contient une clause d'ajustement du coût du carburant, nous devons nous prévoir une marge de manœuvre pour absorber ces surcharges.

Concernant le contrat de la tonte de pelouse, le prix sera de 17 325 \$ plus les taxes.

Comme les constructions ont été complétées dans la virée de l'avenue de l'Assomption, le conseil municipal a prévu de procéder au pavage de la virée à l'été 2024.

Les études concernant le développement de la rue Bibeau se poursuivront en cours d'année avec le service d'ingénierie de la Fédération québécoise des municipalités.

## **Eau potable**

Il est prévu, conformément aux dispositions de la Stratégie d'économie d'eau potable du Québec, de terminer l'achat et l'installation des compteurs d'eau dans les immeubles non résidentiels en 2024.

L'inspecteur municipal a terminé toutes les formations requises au niveau de l'eau potable et a reçu son certificat d'opérateur en eau potable à l'automne 2023.

La taxe d'aqueduc pour une résidence passera de 300 \$ à 285 \$.

## **Eaux usées**

L'inspecteur municipal a complété sa formation comme opérateur de station de traitement des eaux usées en 2023.

La taxe d'égoûts pour une résidence passera de 168 \$ à 162 \$.

Le conseil commencera à travailler, dès le début de l'année 2024, sur le projet de réfection de la station de pompage des eaux usées qui est située au bout de la rue Principale. Ces équipements datent de plus de 40 ans et démontrent des signes de désuétude. Une étude préliminaire sera réalisée avec la firme Pluritec au coût de 5 800 \$ plus les taxes.

## **Collecte et traitement des matières résiduelles**

En ce qui a trait au contrat de collecte et de traitement des matières résiduelles, la hausse à prévoir se situe au niveau de la clause d'ajustement du coût du carburant. En plus du contrat qui sera ajusté à l'indice du prix à la consommation (environ 5 %), il faut prévoir au budget un montant de 15 750 \$ pour la hausse du coût du carburant.

Le montant de la quote-part pour le site d'enfouissement de St-Flavien passera de 24 636 \$ à 25 061 \$.

## **Santé et bien-être**

Un montant de 15 000 \$ a été prévu au budget pour assumer les coûts reliés à l'OMH. La municipalité doit assumer annuellement 10 % du déficit de l'OMH de Fortierville.

## **Aménagement, urbanisme et développement**

Les coûts de 2023 sont sensiblement les mêmes qu'en 2023.

## Loisirs et culture

Une demande de subvention a été faite pour renouveler les équipements sportifs du camp de jour (ballons, panier de basketball, bâtons de hockey, etc.).

À compter de 2024, ce sera la municipalité qui prendra la responsabilité de l'entretien de la patinoire.

## Service de garde en milieu communautaire

La municipalité apportera certaines modifications au chalet des loisirs en 2024 pour accueillir un nouveau service de garde en milieu communautaire. Ce service devrait créer 12 nouvelles places pour les enfants de 0-5 ans. Les travaux seront financés par le programme FRR volet 2. (environ 10 000 \$).

## Salaires

Conformément aux prévisions annoncées par Statistiques Canada, une hausse des salaires équivalente à l'indice du prix à la consommation de l'ordre de 4 % a été calculée pour l'année 2024.

## Emprunts à long terme

La municipalité a toujours cinq emprunts à son actif :

	Durée	Fin prévue	Intérêts 2024	Capital 2024	Subvention 2024	Taxation
Construction de la caserne (2008)	20 ans	2029	3 500 \$	9 400 \$	-	0.0149 \$/100\$ éval.
Construction de la patinoire (2015)	15 ans	2031	700 \$	4 700 \$	-	15.34 \$/adresse
Rue Principale (2013)	10 ans	2023	Emprunt terminé			
Rue Principale (2018) *	25 ans	2043	84 743 \$	62 800 \$	76 918 \$	0.0623 \$ et 0.0611 \$ / 100\$ éval.
Rangs St-Sauveur et St-Antoine ouest (2021)	10 ans	2031	13 200 \$	89 700 \$	58 287 \$	0.0527 \$/100\$ éval.

\* L'emprunt des travaux de la rue Principale (phase 2 en 2017-2018) a été renouvelé au cours de l'année 2023 pour un terme de 5 ans. Les taux d'intérêts sont passés de 2 % à 5.5 %, ce qui occasionne une forte hausse du montant payé en intérêts pour cet emprunt (le montant en intérêts passe de 41 005 \$ à 84 743 \$ pour l'année 2024).

### **Taxe foncière**

Le taux de la taxe foncière passera de 0.3851 \$ à 0.4251 \$ en 2024. Pour réduire au maximum l'augmentation, un montant de 5 000 \$ a été pris dans le surplus accumulé non affecté de la municipalité.